



JEUDI 3 mai 2018

PAR COURRIEL

E-2018-1286

**TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION FONGIQUE ET DÉSAMIANPAGE AU CENTRE FRÈRE MOFFET DE VILLE-MARIE**

Suite à l'ouverture des soumissions et à une consultation par courrier électronique répertoriée au document **DSRM-1718-09**, il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour la décontamination fongique et le désamiantage au Centre Frère Moffet de Ville-Marie à l'entreprise « 3104-0355 Québec inc. » pour un montant de 157 789,00 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

Pierre Rivard, président

Josée Pelchat, secrétaire générale